

Cercle silence du 19.12.2019



**A quand
une politique d'accueil en France ?
« Je n'ai pas choisi le pays où je suis né.
Ai-je choisi le pays où je vis ? »**

A Marseille, comme ailleurs, se pose la question d'un accueil décent des personnes qui ont été contraintes à quitter leur pays à cause des guerres, de la famine, du pillage de leur pays, voire des tortures.

Quitter son pays pour sauver sa vie et celle de sa famille est une souffrance. Etre sans droit dans un pays dont on ignore la langue augmente encore cette souffrance.

Actuellement, ces personnes migrantes voient leurs droits se restreindre de plus en plus à cause de l'échec des politiques migratoires européennes et de la montée des populismes. Durcissement des politiques qui semblent ne vouloir accueillir que des personnes "choisies" !

Face à ces situations un espoir est en train de naître. Des élus de villes européennes ont décidé de s'engager pour un accueil sans condition.

Ainsi le Maire de Palerme en Sicile a signé la Charte "Mobilité humaine internationale" : **« De la migration comme souffrance à la mobilité comme droit "inaliénable" de l'homme. Avoir le droit d'être reconnu en tant que personne**

ayant les mêmes droits fondamentaux que tout être humain quel que soit le pays d'où l'on vient.

En France, en 2018, s'est créée l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) dont font partie les villes Grenoble, Martigues, la Seyne-sur-Mer, Briançon pour n'en citer que quelques-unes.

A l'heure de la montée des populismes en Europe, ravivons notre mémoire. L'Europe s'est enrichie grâce au génie de personnes migrantes qui ont nourri un rayonnement intellectuel, culturel, artistique. Si elles arrivaient en France aujourd'hui que seraient-elles devenues ?

Marie Curie aurait-elle pu obtenir deux fois le prix Nobel ? Ou l'aurait-on accusée d'un mariage blanc ?

Joséphine Baker aurait-elle pu jouer un rôle dans la Résistance ou lui aurait-on reproché d'être une migrante économique ?

Marc Chagal aurait-il réalisé les vitraux de la cathédrale de Reims si on lui avait refusé l'asile ?

Et puis il y a tous ceux, qui dans l'ombre, contribuent à la richesse de l'Europe.

**Agir avec les migrants
C'est aussi agir pour les Européens ;
C'est choisir la Paix et la Fraternité
Dont nous avons tous besoin.
Un autre accueil est possible
Pourquoi pas à Marseille ?**

Le 18 décembre : journée internationale des migrants,

en mémoire de l'adoption par l'ONU de la Convention Internationale sur les droits des travailleurs migrants et les membres de leur famille. Cette Convention, aucun Etat occidental ne veut la signer et bien sûr l'appliquer, besoin en main d'œuvre service oblige... C'est aussi la journée mondiale d'action en faveur des exilés, en souvenir de la "Charte mondiale des migrants" écrite par des migrants des cinq continents et adoptée à Gorée lors du Forum Social Mondial de 2011.

Prochain Cercle de Silence le jeudi 16 janvier à 17h 30 Cours St-Louis.

Pourquoi un cercle ? Pourquoi en silence ?

Parce que ce cercle nous unit, nous citoyens, dans le refus d'une politique d'enfermement et d'expulsion des personnes pour la seule raison de ne pas avoir de titre de séjour en règle.

Parce que notre cercle nous unit à tous les cercles de silence nés à travers la France mais aussi aux souffrances des personnes sans papiers.

Parce que notre silence est une forme de soutien à tous ceux qui luttent pour le respect des droits de chaque personne.

Parce que c'est un engagement à éveiller et à réveiller nos consciences sur des mesures indignes prises à l'encontre des personnes devenues sans papiers, par refus successifs de titres de séjour demandés depuis plusieurs années.

Notre action citoyenne est soutenue par : Le CCFD-Terre Solidaire, la Cimade, la Pastorale des Migrants, le Réseau Education Sans Frontières (RESF), le Pacte Civique, l'action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), l'Eglise Protestante Unie, le Secours Catholique, l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP)... et tous ceux qui se joignent à nous.